REVUE du FOLKLORE de l'AUBE

A Courteron de 1843 à 1892

Société des Amateurs et Animateurs du Folklore aubois
Rumilly-lés-Vaudes 10-Troyes

Août 1967 Bulletin n° 14 - trimestriel - 8 F

Alexandre Raguet

Notre collaborateur Alexandre Raguet est né à Courteron, le 3 avril 1817, de parents assez pauvres, mais qui parvinrent à amasser quelque fortune dans le commerce des vins. Le plus jeune d'une famille de cinq enfants, il ne reçoit d'autre instruction qu'auprès de l'instituteur du village. Il faut dire que l'une de ses tantes, voyant ses belles dispositions, propose de le placer dans un collège ; son père s'y oppose, disant que son fils est plus utile chez lui qu'ailleurs.

A 19 ans, il perd « la plus aimée des mères ». Deux ans après, il succède à son père décédé.

Célibataire jusqu'à 37 ans, il se marie le 27 février 1854. De son mariage naîtront deux filles et un garçon.

En 1865, il s'attaque au commerce des vins en gros. Dix ans plus tard, les rhumatismes le font souffrir et l'obligent à abandonner ses déplacements. Dès 1878, son fils lui succède, qui a alors 18 ans. Jusqu'en avril 1892, Alexandre Raguet continue à tenir à jour ce qu'il appelle ses « annales », et qu'il a commencées en 1843.

Pendant cinquante années donc, au mois le mois, attentif au rythme des saisons, il suit les travaux, les peines et les joies des vignerons de Courteron. Il note les faits locaux, commente les événements nationaux et les interprète à sa manière.

Tour à tour enchanté ou déçu par les conditions météorologiques ou par les nouvelles gouvernementales, toujours prolixe parce que d'une imagination débordante, admirateur de Napoléon puis républicain avec une touche anticléricale, A. Raguet nous livre un manuscrit de 564 pages, grand format, écrit d'une plume fine et nerveuse (1), dans lequel nous puisons matière à tout un numéro de notre Revue.

Nous remercions très vivement sa famille qui nous a confié cet important livre de vie et nous a permis d'en publier des extraits (2).

J. DAUNAY.

---

(1) Voir la fiche 6 verso, du bulletin n° 9 de la Revue : Carnavals aubois.

(2) S'il n'était pas utile de tout publier du manuscrit d'Alexandre Raguet et en particulier toutes ses observations journalières quant à la température, au vent, à la pluie et à leur influence sur le commerce des vins, il aurait été certainement possible d'en extraire plus que nous ne l'avons fait. C'est ainsi que nous aurions pu permettre à M. Raguet de nous parler du prix des vins, de la guerre d'Algérie, lui laisser conter la construction et l'inauguration de la statue de Notre-Dame des Vignes, reprendre avec lui toute l'histoire de la région : Gyé, Neuville, Courteron et la Gloire-Dieu. Nous avons été limité par le cadre de la Revue ; nous avons essayé de choisir au mieux.

Observations, prévisions Météorologiques

Les anciens savaient observer et attachaient beaucoup d'importance aux signes météorologiques. Ils tenaient compte aussi du comportement des animaux et en tiraient leurs prévisions.
Nous avons noté, au cours de notre lecture du manuscrit Raguet les observations qu'il a faites. Nous y avons aussi glané quelques remarques intéressant les traditions.

LA LUNE DE JANVIER ; PASSAGE DES OISEAUX AQUATIQUES (1).

Beaucoup de vignerons ont commencé à tailler les vignes au 15 de ce mois (février). On trouvait qu'il était encore trop tôt parce que nous étions dans la lune de janvier, la plus mauvaise pour la coupe du bois ; et malgré tout, si on avait pensé aux mauvais temps qui ont survenu plus tard, tout le monde aurait commencé. On devait pourtant le prévoir. Il avait été annoncé par le passage fréquent des oiseaux aquatiques du nord au sud. Tous les jours, des nuées de ces oiseaux traversaient les airs, allant chercher un climat plus doux. Ils présageaient sans doute ce qui est arrivé. En effet, sur la fin de ce mois, le temps a changé tout à coup et il a fait plus froid qu'il n'avait pas encore fait de l'hiver.

FEVRIER EMPLIT LES FOSSÉS ET MARS VIENT LES VIDER

Le mois de février fut excessivement pluvieux ; il n'a pas menti en proverbe, il a empli les fossés (2).

Mars, au lieu de les vider, n'a fait au contraire, que les remplir davantage (3).

BOURGEONS ET BROUILLARDS DE MARS. SAINT-AUBIN.

Jamais les bourgeons de mars n'ont été dans la cuve disaient nos ancêtres, nous en avons eu des preuves bien des fois, et cette année encore (4).

Le 2 (mars) il a tombé de la neige ; le 3, il y avait un fort brouillard, de même que le 11, et si ce dit-on populaire est vrai qui dit : brouillard en mars, gelée en mai, on en verra l'expérience.

Le vieux dit-on populaire : A la Saint-Aubin l'homme à la vigne et la femme au jardin, n'a pas été respecté. Ils étaient cette année l'un et l'autre au coin du feu.

LA LUNE ROUSSE

La lune rousse tant redoutée des jardiniers et des vignerons a duré jusqu'au 9 (avril), et jusqu'à ce jour il a fait très froid (6).

AUX RAMEAUX

Le 23 (mars) il a fait un temps affreux : une neige épaisse qui tombait à gros flocons eut bientôt couvert toute la terre, et *le 24, jour des Rameaux, il ne fut pas besoin de répandre des palmes pour la procession* (7).

PAQUES

A Noël les moucherons, à Pâques les glaçons, vieux dit-on qui s'est trouvé vrai cette année (8).

ABEILLES ET CHALEUR DE MAI. SAINTE PETRONILLE.

Malgré le mauvais temps de ce mois (mai) (9), tout présageait une année précoce et une

particularité que j'ai remarquée et qui ne m'a jamais fait défaut, c'est que toutes les fois que les abeilles ont essaimé dans ce mois, on a toujours eu une vendange prompte et bonne qualité de vin. J'ai remarqué cela depuis ma connaissance et jamais je ne me suis trompé. Je ne parle que de nos localités bien entendu.

Le vieux proverbe a prouvé encore cette année qu'il était juste :

Du mois de mai la chaleur
De tout l'an fait la valeur (10).

J'ai entendu dire bien des fois qu'il avait déjà gelé sur la fin du dernier siècle le jour de la sainte Pétronille, où tout avait été perdu (11).

AVANT ET PENDANT LES VENDANGES.

Seulement ce qui n'a jamais fait défaut, c'est que toutes les années sèches, lorsqu'il a survenu des pluies avant les vendanges, la quantité a toujours été plus grande qu'on ne s'attendait.

Toutes les fois qu'on recherche l'ombre pour manger, ainsi que les fontaines, on peut s'attendre à faire du vin de première qualité, surtout quand c'est continuellement (12).

NOVEMBRE.

Des brouillards épais enveloppèrent la terre pendant les premiers jours de gelée, ce qui présageait de la neige (13).

LA LUNE, LE VENT ET LES NUAGES

Cette journée fut froide (14 avril) (14) comme les précédentes et dans la nuit, *la lune (qu'on appelle mangeuse de nuages)* les dissipa ; à 10 heures du soir, le vent était toujours au nord, il faisait calme, l'eau dans les vases en plein air n'était pas encore congelée comme la veille. Mais le vent changea au nord-nord-est comme on l'appelle vulgairement *sous-l'air*, et sous son influence glaciale, tout fut perdu.

Quelquefois le soleil sortait pour commencer sa carrière, environné d'un nuage couleur de feu, et les mêmes vapeurs le couvrant à la fin de sa course annonçait aux malheureux mortels qu'ils éprouveraient encore le lendemain, l'ardeur de ses feux dévorants (juin) (15).

ESPOIRS

Une comète qui apparut vers l'horizon (mars) donna la plus haute espérance pour la qualité du vin (16).

INQUIETUDES

Les anciens disaient que lorsque le vallon des Commelles Humbert coulait c'était signe de mauvaise année ; il a coulé au commencement de ce mois (mars), on verra si cette prédiction se réalisera (17).

PROTEGEE PAR LE CIEL

Cette grêle (10 juin) (18) ne traversa qu'une partie du finage. Une chose assez remarquable, c'est que la ferme de la Gloire Dieu (qui ci devant était une abbaye qui a été vendue sur la fin du 18e siècle comme tous ces biens) n'a jamais été grêlée de mémoire des anciens.

1) 1851, p. 121 — 2) p. 449 — 3) 1877, p. 410 — 4) 1873 — 5) 1852 — 6) 1861, p. 296 — 7) 1850 8) 1853 — 9) 1858 — 10) 1868 — 11) 1802 — 12) 1858 — 13) 1859 — 14) 1860 — 15) 1846 — 16) 1845 — 17) 1876 — 18) 1843.

Travaux des vignes

Comment travaillaient les vignerons au siècle dernier ? A. Raguet nous dit comment ils luttaient contre le gel, comment ils taillaient la vigne. Il nous invite à suivre, pas à pas, les progrès réalisés au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle.

CONTRE LE GEL

On voyait beaucoup de vignerons qui avaient des jeunes vignes, occupés à les boucher soit avec de la paille soit avec des branches de sapin, sarments ou autre chose ; mais le vent ne changea pas et le temps resta couvert. La journée du 4 et du 5 se passèrent également, vent et temps froid. La terre était déjà bien hâlée par le vent, on redoutait moins la gelée que les jours précédents. A dix heures du soir, même vent et temps couvert, mais dans la nuit, le vent changea, se mit à l'Est, dissipa les brouillards ; les étoiles brillaient et il gela excessivement fort.

... Jamais de mémoire d'homme, on n'avait vu pareille gelée au mois de mai. Il a gelé aussi fort qu'en 1854 au 24 avril (1).

TAILLE

Quelques vignerons mieux avisés que les autres ont laissé une grande quantité de sarments en taillant leurs vignes. Après la gelée ils ont couché en terre une petite partie de ces brins de sarments et la plus grande partie *en chapelette* qui consiste à ployer ces brins de sarments et ramener le bout soit après le cep, soit après un paisseau et l'attacher.

Eh bien, ceux qui ont fait cela, il y avait des raisins en abondance et de très beaux.

On voulut essayer une nouvelle méthode pour la taille ; ne faire qu'élaguer, éblonder, dans beaucoup de vignes, pour ne tailler qu'au moins de mai, puis dans une grande partie laisser un courson ou brin de sarment appelé branche d'en cas, c'est-à-dire tailler la branche principale à deux ou trois yeux comme cela se pratique ordinairement et en laisser une autre de toute la longueur pour ne la couper que le 15 mai s'il ne gèle pas et au contraire pour en tirer parti s'il gèle. (Cette dernière méthode est selon moi la meilleure et celle que j'adopterai pour mon propre compte.) (2).

UN NOUVEL OUTIL

C'est aussi dans ce mois qu'on a introduit dans nos pays un outil pour cultiver la vigne, dit lombarde, cette nouveauté a produit une grande envie, car chacun ne voulait plus que cet outil (3).

AU TEMPS OU L'ON PAISSELAIT CHAQUE ANNEE.

Au 1er juin, il y avait encore au moins la moitié des vignes à paisseler et le peu qu'on a fait jusqu'au 20, ç'a été pour ainsi dire par la pluie pour être labourée de suite, les paisseaux pourrissaient sur terre (4).

... L'eau passait sur la route de près de 150 m sur 30 cm d'épaisseur. Des paisseaux surnageaient et sont partis dans la Seine, et si les vignes n'eussent pas été paisselées, il n'aurait point resté de paisseaux, l'eau aurait tout emmené (5).

NOUVELLE METHODE

Depuis quelques années (6), suivant l'exemple de certains vignobles, on en mettait beaucoup en lignes ou rayons espacés de 0,80, à 0,90 centimètres. On les cultivait à la charrue ce qui était un avantage. Surtout que la main-d'œuvre était chère et rare. On évitait

en outre l'entretien des échalas, le paisselage et arrachage. Pour les remplacer, on plantait des piquets pour maintenir du fil de fer et on attachait la vigne après.

Cette année, comme le temps était doux et le sarment de la vigne bon et sain, on en a mis beaucoup surtout le finage de Gyé, et des vignerons incrédules qui blâmaient cette méthode il y a quelques temps, en reconnaissent aujourd'hui l'avantage.

SAINT VINCENT

La saint Vincent a été fêtée cette année comme elle ne l'a pas encore été à Courteron. La garde nationale s'est réunie pour assister à la messe en l'honneur du Patron des vignerons. Belle réunion le soir et grand bal après dîner qui a duré jusqu'à deux heures après minuit (7).

1) 1856 — 2) 1863 — 3) 1858 — 4) 1860 — 5) 1866 — 6) 1878 — 7) 1847.

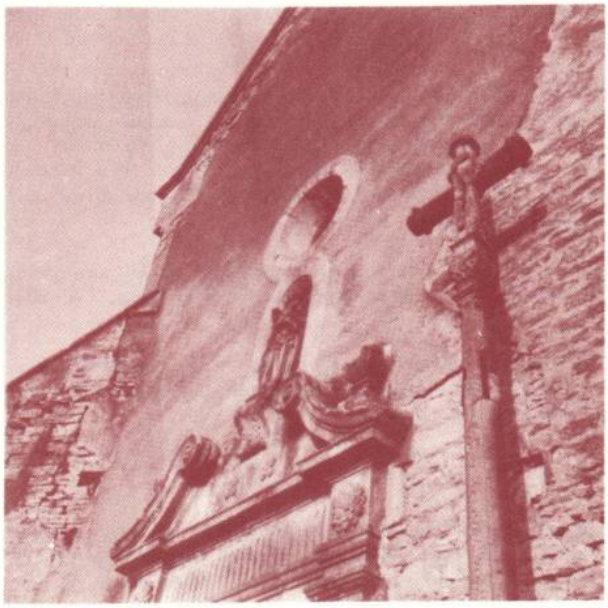

Sur le fronton de l'église de Courteron on peut lire: Le peuple française reconnaît l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme.

Les vendanges et le vin

Comme les vendanges étaient belles quand il faisait beau temps et quand la récolte était abondante !

Comme on avait plaisir à boire le vin d'une bonne année.

Et comme on savait aussi, par certains expédients, pallier une mauvaise récolte.

DU VIN NOUVEAU

Au 15 août (1), jour de l'Assomption, qui était la fête de l'empereur, on a bu du vin blanc nouveau. M. le Curé d'Essoyes a consacré à la messe avec du vin rouge.

VENDANGES HEUREUSES

Durant le cours de la vendange, il n'est pas tombé une seule goutte de pluie, que le 20 et encore, ce ne fut qu'une rosée. Il faisait une chaleur extraordinaire pour la saison. Le soleil dardait ses rayons brûlants. On était obligé de rechercher les fontaines comme au mois de juin. Les raisins étaient aussi doux que s'ils avaient été amortis au feu. A midi on ne pouvait manger ceux qui étaient au soleil. Les guêpes et les abeilles voltigeaient autour des hottes et des baignoires comme autour de leurs ruches ; quelquefois on aurait dit des essaims. Aussi le vin fut-il de première qualité. Il n'y avait que le jus de raisin le matin, il n'y avait point de rosée dans les vignes. Et lorsque le soleil, cet astre bienfaisant, s'élevait majestueux pour dorer les montagnes, on entendait les oiseaux en chœur se mêler aux voix des vendangeurs et des vignerons satisfaits.

Le soir arrivé, la gaîté brillait, on jouait, on folâtrait et l'on entendait plusieurs groupes se former sous l'invocation du dieu du vin, bien plus que dans ces années où l'on revient des vignes mouillé et transi de froid. Quel plaisir au contraire cette année. Les vins du pays coulent à flot dans les verres, les bons mots circulent, les amis du vin se réjouissent. Les vignes chargées de ces fruits bienfaisants que le ciel offre aux infortunés pour leur faire oublier leurs misères, invitent les mortels à s'en emparer. Comme il faisait très chaud et que tous les matins, le ciel était étincelant d'étoiles, dès les 3 heures, on entendait le son de la cloche pour tirer les vendangeurs des bras du sommeil ; et sitôt que l'aube du jour commençait à poindre à l'horizon, on partait pour détacher de la vigne, les fruits d'une année de travail... On n'a presque pas fait de vin blanc, il rougissait aussitôt. En déchargeant les raisins dans les cuves, ils étaient si chauds qu'ils fermentaient de suite. En cinq à six jours on aurait pu tirer le vin et *pressourer*.

A Courteron tout était fini pour le 22 septembre et au 1er octobre les vins étaient faits et rentrés excepté quelques retardataires. Dans le moment du *pressourage*, l'odeur de ce bon vin se répandait par tout le pays ; chacun portait sur soi des marques de sa couleur. Il était plein de feu, aussi il ne fut pas possible de pouvoir en boire de suite. Il n'avait point de verdure, il n'avait que de la force. On n'avait pu ramasser de raisins verts, tous étaient en maturité ; ils donnèrent beaucoup de jus. Les cuves où on aurait tiré 20 pièces l'an dernier en auraient donné vingt deux de cette année.

A Courteron on fit à peu près *muid la fette*.

Dans d'autres communes voisines, on n'a fait que *trois à quatre hottées la fette*.

... Ce fut une très bonne année pour nos pays, mais une mauvaise pour les ivrognes. (Le vin s'est vendu de suite 45 à 50 francs.) Le vin se buvait très bien, il était même agréable, il flattait le goût ; mais aussi il était traître ; car lorsque ses vapeurs exaspéraient le cerveau, il terrassait les buveurs sans qu'ils s'en doutassent (2).

MATURITE PARFAITE

Dans les terres rouges (en septembre) il y avait beaucoup de sec. C'est-à-dire que la maturité était passée et qu'ils étaient cuits de la chaleur comme s'ils avaient été passés au four. Mais on a toujours dit que dans nos vignobles, pour que la maturité fût parfaite, il fallait

qu'il y ait du trop mûr, car jamais la qualité n'est trop bonne, ni ici ni ailleurs. Mais dans les années comme celle-ci nos vins sont préférables à beaucoup d'autres parce qu'ils ont une franchise de goût que certains vignobles n'ont pas (3).

BON VIN

Il n'était pas très agréable à boire dans tout l'hiver rapport qu'ayant une qualité supérieure, le goût de nouveau dominait trop fort et donnait trop promptement à la tête. Il prenait au feu très facilement *en en jetant sur des charbons embrasés.*

Il n'avait aucune verdure et il possédait même un peu le goût doux du vin du midi (4).

RECOLTE MEDIOCRE

Plusieurs ont fait des *râpés*, parce qu'ils (les raisins) n'étaient pas mûrs (5).

UNE ASTUCE

Le raisin fermentait assez promptement parce qu'il avait été ramassé par un beau temps mais dans sa fermentation il n'avait pas de vapeurs, sa couleur était celle de l'eau rougie et sa force celle du mauvais vin...

Pour de la couleur, on avait recours pour leur en donner aux baies de troëne. Les gens de Plaines ont fait fortune. Ils le vendaient jusqu'à 3,50 francs le double décalitre.

Il y a 15 à 20 ans, ceux qui en mettaient dans leurs vins se cachaient, mais depuis ces années dernières, c'est-à-dire depuis 1847, on allait en chercher comme quand on va au marché. Beaucoup de vignerons et de consommateurs ignoraient ; il y a quelques années l'emploi de cette graine, mais aujourd'hui, tout le monde la connaît, chacun en fait usage. Et il est tout probable, du moins c'est là ma conviction, qu'un jour viendra où on en connaîtra l'abus.

Pourtant les premiers vignerons de nos vignobles qui en ont fait usage il y a une quarantaine d'années s'en sont fort bien trouvés parce que fort peu le connaissaient. Ceux-là, à cette époque, vendaient toujours mieux leurs vins parce qu'ils étaient toujours plus rouges qu'à l'ordinaire : les marchands croyaient qu'ils avaient plus de qualité (6).

1) 1846 — 2) 1865 — 3) 1865 — 4) 1865 — 5) 1864 — 6) 1851.

Gloire et misères du vignoble

Le métier de vigneron est un dur métier. Heureux, quand la vigne rapporte et quand la vendange est bonne.

Mais si la maladie s'en mêle, si le commerce ne va plus, si le gouvernement édicte une loi contraire, c'est alors la catastrophe.

MALADIES DE LA VIGNE

Beaucoup de vignes en troyens étaient atteintes d'une certaine maladie qui l'empêchait de pousser et qui a perdu les fruits. Les feuilles *griottaient* et le sarment était comme s'il eût été grêlé ou piqué des insectes. Il y en avait dans toutes les vignes, mais en petite quantité en deça de la Seine, mais au-delà, sur le finage de Courteron en *troyens*, les vignes quoique n'ayant été que fort peu gelées donnèrent une chétive récolte, alors qu'elles étaient très belles en *gamet* (1).

Toutes les jeunes vignes qui avoisinent le village, quoique considérablement gelées, promettaient encore une très belle récolte.

Malheureusement depuis le 20 ou le 25, on s'apercevait qu'une maladie paraissait sévir avec une grande violence sur la vigne. Cette maladie, toute différente de celle de l'année dernière se déclarait sur les feuilles. Elles étaient boutonnées en dessus, bientôt elles devenaient toutes blanches en dessous et laineuses comme des feuilles de pas d'âne (ou *pelissons*) : la pousse s'arrêtait et on voyait le raisin souffrir et languir.

Vers le 20 on commença à s'apercevoir de cette maladie, mais elle paraissait peu grave au début et personne n'en disait rien ; bientôt on s'aperçut qu'elle s'étendait dans des proportions alarmantes, effrayantes, elle sévissait bien plus dans les vignes maigres et en *troyens* que dans les vignes grasses et en gamet. Tout le finage de Gyé et Courteron en était atteint.

... Dans les conversations il n'était question que de cela ; en s'abordant, le premier disait : « Qu'est-ce que vous dites de la maladie de la vigne ? — C'est ce que j'allais vous demander », disait le second (2).

PRIX DE LA MAIN-D'ŒUVRE. VALEUR DE LA TERRE

Les domestiques qui, il y a 25 ans, gagnaient 200 francs par an, gagnent aujourd'hui 300 et 320 francs. Pour la saison qui commence le jour de la Chandeleur, 2 février, et finit le jour de la saint Pierre, 29 juin, les domestiques gagnaient 100 et 110 francs, aujourd'hui ils gagnent 140 à 150 francs. Les servantes ont aussi élevé leurs justes prétentions et encore on n'en trouve que fort difficilement. On voit par là que ceux qui sont obligés d'occuper toute l'année des bras étrangers pour cultiver leurs vignes, en sont pour du leur, les vins étant à très bon marché depuis quelques temps. C'est aussi ce qui est cause que dans nos pays il n'y a plus de forts propriétaires en vignes. Les bourgeois de Gyé, qui avaient des centaines de fettes de vignes, n'en ont presque plus : ils les ont vendues aux vignerons.

Le prix des vignes et des terres a baissé d'un tiers depuis 1846. Ce qui se vendait à cette époque 300 francs les 5 ares 26 ca (ou *fette*) ne vaut plus que 200 francs. De 1844 à 1847, presque toutes les terres de la lande se vendaient de 280 à 300 francs et même davantage (3).

CHERTE DU VIN

Les consommateurs s'abstenaient tout à fait de vin. On ne buvait que de la bière et de l'eau de vie de betteraves ; il s'en faisait une consommation prodigieuse pour abandonner le vin. L'ouvrier n'en goûtait pas car il était obligé de le payer 70 à 80 cent. la bouteille dans les débits rapport que les droits étaient très onéreux... Tout cela joint à la cherté des subsistances interdisait au travailleur la faculté d'en boire.

...Quant au propriétaire, il s'était, à l'exemple de l'ouvrier, déshabitué d'en boire par un motif d'économie.

TROP DE VIN

Plusieurs causes empêchaient la vente des vins : 1°)défaut de commerce ; 2°) grande abondance de vin et cidre de l'année dernière. Si ce défaut de commerce eût duré toute l'année, tous les pays viticoles auraient été réduits presque à la misère. A compter de ce jour plus de moitié des habitants sont à bout de leurs ressources. Il est presque impossible de trouver à emprunter de l'argent : les créanciers ne peuvent se faire rembourser par leurs débiteurs. Il fallait rester en défaut auprès d'une quantité de marchandises sans pouvoir en tirer aucune valeur. On était malheureux par l'abondance, plus malheureux qu'après une année de disette. L'an dernier le blé valait 9 francs et les vignerons regorgeaient d'argent, aujourd'hui il ne vaut que 2,50 francs à 3 francs et on ne peut pas le payer (4).

C'EST LA FAUTE A LA REPUBLIQUE

Chose étrange et que nos ancêtres n'ont jamais vue. Et qui est-ce qui a fait tout ce mal ? C'est la République. C'est elle qui a totalement aboli le commerce, perdu la confiance, sous ce malheureux provisoire. On a pourtant bien, pendant les premiers mois qui ont suivi le 24 février (1848) affiché, arboré, proclamé et chanté la république, on ne l'avait pas pour cela fondée et affermie.

LA LOI

L'on voit que la loi est toujours faite à l'avantage du riche car il n'y a que lui qui peut boire du vin à 100 ou 200 francs. *Les lois, dis-je, ressemblent presque toutes à des toiles d'araignées qui arrêtent les faibles et laissent passer les forts* (5).

ANNEE FRUCTUEUSE

A la suite de cette récolte nos vignobles avaient pris un autre aspect. C'est-à-dire qu'après une série de mauvaises années non point encore le défaut de la récolte car, si on récoltait peu on vendait cher, mais ce qui était une des principales causes de la misère était la cherté des subsistances depuis 1853. Au lieu que cette année, sans être très abondante, la récolte a été au-dessus de la moyenne et la vente a dépassé les espérances, aussi a-t-on vu les vignerons prendre un petit ton de fierté qui ne leur est pas ordinaire ; avec une pièce de vin on avait du blé pour nourrir un homme pendant huit mois et ceux qui étaient au courant de leurs affaires et qui n'étaient pas obligés de payer des dettes contractées les années précédentes ont pu, à coup sûr faire de fort belles économies, à s'en souvenir le reste de leur vie, car pour les petits propriétaires, 2.000 francs sont assez d'avance s'il n'est pas ambitieux pour être heureux, et plusieurs, avec deux hectares, et quelques ares de vigne ont pu le faire (6).

1) 1856 — 2) 1856 — 3) 1850 — 4) 1848 — 5) 1849 — 6) 1857.

Histoire... de bouche à oreille

A. Raguet a passé en revue toute l'histoire de la région. Nous avons glané dans les pages de son manuscrit, quelques faits intéressants ou curieux.

UN REVE... ARCHEOLOGIQUE

Dans le mois de décembre dernier (1845), il a été fait une découverte sur une ancienne ville qui a existé dans les premiers siècles proche Molesmes... *C'était l'ancienne cité gallo-romaine* et s'appelait Lansuine. Cette ville a été détruite par les Barbares aux IVe et Ve siècles et on n'avait que des idées très imparfaites de sa position lorsque, dernièrement, un habitant de Villedieu avait eu dans la nuit un songe qu'il y avait un trésor de caché dans son champ. Le lendemain il s'en va avec une pioche et une pelle directement à l'endroit où il avait songé mais quelle ne fut pas sa surprise lorsque, après une heure ou deux de travail, il s'est trouvé directement sur un escalier qui conduit à un souterrain. Mais il n'a point trouvé de trésor...

LA PESTE

J'ai entendu dire bien des fois à mon père, qui le tenait de ses ancêtres, qu'à cette malheureuse époque, ceux qui n'étaient pas atteints de la contagion, ne voulaient pas approcher des pestiférés et leur donnaient à manger avec des fourches.

PROTESTANTS

En 1666, par acte reçu par Me Naremberg, notaire à Gyé, Jean Minos et... Crusot, sa femme, de Courteron, firent don aux pauvres de l'église réformée de Bar-sur-Seine, de tous leurs biens, et à celle de Landreville, étant eux-mêmes de cette religion. Le testament ne fut pas autorisé et par une déclaration des intéressés du 19 mai 1683 pour obéir aux ordres de sa majesté Louis XIV, ils consentaient que ce legs fut dévolu à l'hôpital de Mussy qui possède encore un arpent de terre à Courteron, lieudit la Lande.

FOUR BANAL

Le four banal appartenait au seigneur et a aussi appartenu au prieur. Il était loué à un preneur. Le bois pour le chauffage de ce four était pris dans le bois que Jacqueline de Rohan s'était fait donner dans la transaction désignée ci-devant du 24 mai 1574, et qui était affecté à cet effet. Donc, lorsqu'il s'agissait de cuire le pain, *celui qui avait loué le four allait prévenir le monde de pétrir, et, pour apporter la pâte, il sortait avec une corne, c'était l'annonce.*

LA REPUBLIQUE PROVISOIRE

Un des commissaires pour le département de l'Aube se rend à Bar-sur-Seine le 12 mars 1848.

A l'issue de cette cérémonie, ils se sont tous rendus à la vieille halle pour y passer en revue les gardes nationaux de l'arrondissement qui s'y trouvaient réunis. Pendant cette revue, des airs patriotiques ont été exécutés par les différentes musiques des gardes nationales. Les cris de Vive la République se sont fait entendre de tous côtés dans les rangs malgré que les pieds dans la boue, chacun est resté à son poste. Une forte giboulée de grésil a tombé pendant la revue. Et c'était un singulier spectacle de voir toute la place recouverte de parapluies ; il y en avait au moins moitié. On évalue à près de dix mille le nombre de gardes nationaux. Le défilé a eu lieu dans le plus grand ordre. Partout, dans presque toutes

les communes, des arbres de liberté ont été plantés aux cris mille fois répétés de Vive la République. *A Courteron on en a planté un le 19 mars, à la lueur des torches, par une éclipse de lune,* en présence de plus de trois cents personnes.

ENSEIGNEMENT

La majorité de l'assemblée tient beaucoup au clergé car elle a voté (1849) une loi où l'enseignement est livré aux jésuites. Les instituteurs sont d'après cette loi, tout à fait sous leur surveillance et sous la dépendance des préfets, parce qu'ils sont accusés d'être rouges.

LA TROISIEME REPUBLIQUE

Le 14 (juillet 1878), inauguration du buste de la République aux Riceys, promenade du buste dans les trois bourgs, conduit par des bœufs qui représentaient la force, huit jeunes filles vêtues de blanc qui représentaient la sagesse, accompagnaient le buste. Grand banquet.

A Courteron cette inauguration avait eu lieu le 3 juin 1877. A Gyé, le 25 août, il y eut une belle fête. Gyé n'en avait peut-être jamais vue de pareille. Promenades dans les rues principales. La fanfare de Mussy a prêté son concours. Plusieurs discours ont été prononcés. Le soir un banquet a réuni près de 200 couverts. Le plus grand calme n'a cessé de régner, il n'y avait que les réactionnaires qui n'étaient pas satisfaits.

Courteron.
Eglise et arbre de la liberté.

Espoir en Louis Napoléon Bonaparte

Le souvenir de l'empereur Napoléon était si vivace au cœur des Français qu'au seul nom de Louis Napoléon Bonaparte, les gens de Courteron crient au miracle: la Providence est avec Lui ; on applaudit et on espère.

ELECTION DE LOUIS NAPOLEON A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE (1848)

Dans nos campagnes, on n'entendait qu'un seul cri et l'écho des vallons faisait retentir à chaque instant le nom de Vive Louis Napoléon Bonaparte. C'était par toute la France. On pouvait croire que l'empereur, du haut des cieux, invoquait l'être suprême, car le 10 décembre, jour de l'élection du Président, le soleil se leva plus brillant et répandit sur la France une auréole de gloire. Tout était favorable à la candidature du neveu du grand homme. C'était le soleil d'Austerlitz. La France était dans l'attente d'un homme qui put la sauver de l'anarchie ; cet homme, où l'aurait-on trouvé ailleurs que dans cette famille qui a promené pendant vingt ans nos aigles victorieuses sur toute l'étendue de l'Europe.

FEU DE JOIE

Le 31 décembre (1848) les habitants de notre commune ont fait un feu de joie sur la *montagne* de Charmoi pour inaugurer l'avènement d'un Napoléon à la tête de la France ; une partie de la population était présente.

VISITE DU PRESIDENT, A TROYES (29 avril 1849)

On peut dire que la Providence est toujours pour quelque chose dans les fêtes de Napoléon ; la veille, le temps était froid et pluvieux, le lendemain encore la pluie ; mais ce jour-là était éclairé par le soleil du 10 décembre, le soleil d'Austerlitz. Il y avait bien cinquante mille étrangers dans la ville de Troyes. Plus de trente mille gardes nationaux ont défilé avec une régularité parfaite. Ce n'était pas sans fierté qu'on contemplait ces masses armées. Ce souvenir restera à jamais gravé dans ma mémoire ainsi que celui d'avoir vu le neveu du grand homme.

CETTE CONSTITUTION...

Pour moi, en effet, je crois qu'il y a un vice dans l'article 45 de la Constitution, car pourquoi n'aurait-on pas le droit de conserver une personne qui nous convient après quatre années de bons services ? et pourquoi cette même personne ne pourrait-elle conserver sa place après quatre ans ? C'est que tout le monde ou du moins un grande partie craignait une grande crise pour 1852. Car la confiance sans laquelle il n'y a point de commerce, ne peut s'établir sous un gouvernement de quatre ans.

LE DEUX DECEMBRE (1851)

Le gouvernement avait présenté des candidats et les fonctionnaires par excès de zèle, ont outrepassé les instructions, en engageant de voter pour les candidats du gouvernement. Les élections devaient être sincères, elles ne l'ont pas été car les électeurs, par engagement, par crainte ou par promesses ont été presque unanimes. Il aurait tout autant valu que le gouvernement eût choisi lui-même les députés.

CONTRE LE COMMERCE DES VINS (juin 1852)

Un projet de loi sur l'augmentation des alcools a arrêté le commerce de ces marchandises...

Le gouvernement a voulu faire semblant de nous desserrer nos chaînes, pour les resserrer

encore bien davantage. Et voilà les promesses qu'il nous avait faites ! Pauvres moutons, vous avec beau faire, toujours on vous tondra. On flatte le peuple quand on a besoin de lui et on l'enchaîne quand on le tient dans les filets.

LES MAIRES NOMMES PAR LE PREFET

Par arrêté du Préfet de l'Aube du 16 juillet (1852), tous les maires et adjoints de toutes les communes du département ont été nommés. Ceux qui étaient amis du sous-préfet ont été maintenus et les autres ont été changés. Du nombre de ces derniers étaient le maire et l'adjoint de Courteron au grand déplaisir d'une grande partie de leurs administrés. Aussi ils avaient résolu de s'en venger aux élections municipales qui par arrêté du préfet ont été fixées au 8 août.

... Nos adversaires furent encore une fois vaincus et plus complètement qu'en 1848.

NAPOLEON III EMPEREUR
(Novembre 1852)

Une affaire de plus haut intérêt a préoccupé la France dans ce mois, mais à sa grande satisfaction.

Le prince Louis Napoléon a fait dans le mois d'octobre un voyage dans le midi et a été acclamé partout aux cris de Vive l'Empereur, vive Napoléon III. Des pétitions d'une grande partie des communes de France lui ont été adressées, demandant le rétablissement de l'empire parce que le peuple préfère un gouvernement stable (car il n'y a que la stabilité qui donne la confiance), à un pouvoir incertain et viager.

Le prince-président cédant au vœu de la population et poussé aussi par un juste et noble orgueil a convoqué le sénat pour le 4 de ce mois, afin de délibérer sur cette importante question, pour la décision être soumise à la sanction du peuple français.

On a voté OUI à l'unanimité dans beaucoup de communes. Notre commune a été du nombre et sans abstentions.

(Décembre 1852)

Louis Napoléon Bonaparte a été proclamé Empereur des Français... La lecture de la proclamation (le 5 décembre) s'est faite sur la place publique...

Puisse son règne être une ère de prospérité pour la France.

Voir fiche n° 14-7. Brouillon d'une adresse à L.N. Bonaparte rédigée par A. Raguet.

Adresse à Louis Napoléon Bonaparte

Département de l'Aube

Arrondissement de Bar sur Seine

Commune de Courteron

Au prince Louis Napoléon Bonaparte Président de la République

Monsieur le Président

La France languissait dans la tristesse. Elle attendait avec anxiété cette terrible époque de 1852. Epoque de luttes et d'anarchie qui nous leut infailliblement entrainer dans une destruction inévitable. Votre résolution énergique du 2 de ce mois vient de la sauver. Grâce vous en soit rendue M. le Président; l'histoire vous en tiendra compte. La démagogie levait sa tête hydeuse et menaçait de faire de notre belle patrie un théâtre de guerre civile. Vous venez de l'écraser.

La confiance renaît de jour en jour depuis cette époque, et avec elle le commerce.

O vous donc illustre neveu du grand homme, dont le seul souvenir fait palpiter nos cœurs d'allégresse, vous continuerez cette œuvre que vous avez si bien commencée nous nous faisons l'interprète de la population entière de notre commune pour vous en témoigner notre reconnaissance et notre vive satisfaction.

Recevez Monsieur le Président de la République l'assurance de notre dévouement et de nos profonds respects.

Vous tres humbles et obéissants [illegible]

+ Les cris d'enthousiasmes qui se sont fait entendre depuis ce jour dans notre commune et le vote que vous d'avoir lieu en votre faveur prouvent bien l'adhésion aux grandes mesures que vous avez prises

Germain Charigot V.e
Regley Eugene
Charigot Barbier
Munier Pauper
Regley Edem
[illegible] Antoine
[illegible] Jaquer
Cotton Dubreuil
Thiebaut Cingot
Cointre Regley
Dubreuil Bernard
Dubreuil Leichefain
Madoux Huron
Laverdet
Munier Jean
Cointre [illegible]
Amand Prugnier
Thevenot [illegible]
Pessot Roux
Mathieu Loiseler
Paulin Barbier
Millay Thiebaut
Roux Minot Joseph
Cotton Mongin
Munier [illegible]
Bremond Jean
Rabet Gerard
Dubreuil N.
Brunet Dumont
infailliblement

Il a executé
ponctuellement ses promesses
il mérite de nouveau nos
suffrages
Maguet

Tu m'accuseras sans doute
de négligence d'avoir tant tardé
à te répondre. C'est d'un
coté les circonstances qui m'en
ont empêché et d'un autre
j'ai voulu attendre pour te savoir
des nouvelles s'il fallait au moins
m'envoyer mon argent.
Garde-le encore jusqu'à nouvel
ordre, et si je vois tu m'enverras
un cent de tonneaux pour le
mois de Mai

72
70
5040
187.50 310
5550

Maguet
Maguet

750
187.50
937.50
468.75
65
2343.75
2912.50
3146.75

A. Raguet déçu par l'Empire

Rien ne va plus. A. Raguet proteste.
Il se fâche même, et les notes portées en marge des pages écrites au cours des années d'espoir, sont amères et même féroces.

LA CONFIANCE N'EST PAS REVENUE

(Janvier 1853). Malgré la température douce, le commerce était languissant ; on attendait, disait-on, la stabilité du pouvoir régnant en France ; lorsqu'il fut établi, la confiance, loin de renaître, s'affaiblissait ; il y en avait moins sous ces premiers mois d'empire que sous la présidence. Loin de diminuer les impôts anciens, on en créait de nouveaux et voilà l'effet de toutes les promesses qu'on nous avait faites.

Le gouvernement était pour ainsi dire un gouvernement clérical et nous avons à craindre qu'il ne soit la source des maux dont l'histoire nous transmet le passé et, quelque bonne intention qu'ait l'empereur de travailler pour le bien du peuple, il en sera détourné par les flatteurs courtisans qui ne lui feront voir que le beau côté des affaires.

Le gouvernement est, dit-on, désintéressé et il coûte à la France près de 60 millions.

Il voulait donner une facilité pour l'écoulement des produits vinicoles et après avoir augmenté de moitié les droits des débits, il met un obstacle à la vente en ordonnant la fermeture des cafés et cabarets pendant tous les offices des dimanches et fêtes et en défendant aux jeunes qui n'ont pas dix-huit ans révolus, de fréquenter ces maisons ; c'est ce qui a eu lieu dans ce mois pour le département de l'Aube et un sourd murmure a grondé à la lecture de cet arrêté.

Si le haut clergé continue à entourer la personne de l'empereur mon avis est que c'est un malheur pour la France car, puisque ses membres sont les ministres de la religion, ils doivent selon moi s'occuper de ce qui les concerne seulement, et non d'autre chose.

HAUSSE DES PRIX

(Mai 1855). Pour quant à l'eau de vie, on ne consommait que de la betterave, il n'y en avait presque plus d'autre. Si le vin diminuait, il n'en fut pas de même des céréales. Toutes les denrées alimentaires étaient d'un prix exorbitant. Le blé valait sur la fin du mois 6 francs le double décalitre et il a monté jusqu'à 6,50 francs dans le mois de juin. On ne pouvait comprendre la cause de cette cherté à la veille d'une récolte qui se présentait sous de belles apparences et puis encore il n'y avait pas disette puisque les marchands en gros en avaient des amas considérables. La cause était les monopoleurs qui faisaient abus de la faculté de vendre seuls des marchandises nécessaires à la vie, liberté qui devrait être empêchée quand on en fait un abus et surtout quand il s'agit de la chose indispensable au peuple et s'engraisser de la subsistance.

Je ne crois nullement que le gouvernement soit pour quelque chose dans ce monopole, car s'il en était ainsi ce serait bien un moyen de réduire et d'abaisser ce pauvre peuple, mais aussi ce serait un moyen inévitable d'entretenir une haine pour la faire éclater un jour malgré le dévouement au souverain qu'il a élu.

LA PAIX BIEN ACCUEILLIE

Le 30 (mars 1856), la paix a été signée à Paris entre tous les plénipotentiaires. Cette nouvelle a été accueillie le 31 avec un grand plaisir par toutes les classes de la société et a produit une grande satisfaction. Elle est arrivée au moment où les conscrits étaient sur leur départ, ce qui leur a causé une grande joie ainsi qu'à leurs parents car ils avaient beaucoup plus d'espoir de se revoir.

Depuis deux ans, un grand nombre de soldats sont morts au service, soit au feu ou de maladie, ce qui était un sujet de crainte pour tous. Mais la paix rassure tous les esprits.

LE PRINCE IMPERIAL

Dès son berceau il a été entouré d'un luxe éblouissant et, selon Fénelon, ce n'est pas l'essentiel pour faire un souverain. Henri IV, enfant, a été élevé dans la simplicité des enfants du peuple et jamais la France n'a eu de roi si bon, si humain, si populaire.

ELECTIONS
(Juillet 1865)

Il y a eu cette année un bouleversement général par toute la France relativement au renouvellement intégral des conseils municipaux. L'Empereur avait fixé l'élection au dimanche 23 juillet et avait déclaré que son plus vif désir était que les maires et adjoints fussent choisis dans le sein du conseil. Il n'y a presque pas de commune où l'élection se soit faite paisiblement, l'intrigue a partout joué son rôle. Partout il s'est formé des partis ; l'opposition l'a emporté dans beaucoup de localités malgré la pression administrative.

Notre petite commune a pris une part active à ce débat et, malgré l'intrigue de son maire, le petit Bouché, les deux partis sont sortis de l'urne en nombre égal.

Les électeurs ont oublié leurs menaces de 1864 pour les recommencer en 1866, alors qu'il ne sera plus temps.

Qui vivra verra.

MENTIONS EN MARGE DU REGISTRE (Se reporter à la fiche 14-6.)

Le deux décembre 1851.

La suite n'a pas répondu aux espérances et le 2 décembre a été qualifié crime de coup d'état.

Election au corps législatif

Ça a été le commencement de la pression électorale qui a continué à toutes les élections. On a déjà commencé à s'apercevoir que le peuple avait été trop prompt à se réjouir.

Contre le commerce des vins

Ce n'était que le commencement des fautes du gouvernement mais le peuple des campagnes surtout était fanatisé.

Les maires nommés par le préfet.

Les personnes les plus sensées ont déjà vu par ces faits que le gouvernement voulait s'approprier le pouvoir. Les maires étant nommés par l'administration étaient une arme entre ses mains pour diriger les élections.

Napoléon III empereur

A son avènement au trône, l'empereur avait dit : l'empire c'est la paix. Les plus clairvoyants disaient : l'empire c'est la guerre. Et c'est malheureusement ce qui est arrivé pendant son règne et sous sa présidence. L'occupation de Rome pour rétablir le pape et toute sa séquelle. La guerre de Crimée qui a duré fort longtemps, celle d'Italie, l'expédition de Syrie, celle du Mexique, et la désastreuse guerre de 1870 qui a coûté à la France plus de dix millions, la perte de l'Alsace et de la Lorraine, l'occupation allemande et tout le sang versé. Voilà toutes les belles promesses de l'empire et l'espoir du peuple récompensé.

La guerre de 1870

La tragique aventure de 1870 est longuement commentée par A. Raguet. Nous avons choisi, dans son texte, quelques faits locaux, et transcrit les phrases qui semblent le mieux refléter ses sentiments.

LE DEPART

Le 15 (août) au soir, est un fait qui ne s'échappera jamais des mémoires. Les gardes mobiles de tous nos environs s'étaient rendus à la gare, accompagnés de beaucoup de proches parents et amis. Plus de 700 à 800 personnes étaient à la gare de Gyé en attendant, mais lorsqu'on entendit le sifflet du train avec le roulement sourd des six locomotives qui le conduisaient, un frémissement parcourut la foule. Enfin il fallut se séparer. Ils partirent en agitant leurs chapeaux aux cris de Vive la France, mais non de Vive l'empereur.

L'INVASION

La nouvelle de leur arrivée (des Prussiens) à Payns fut un coup de foudre pour nous et frappa nos populations de stupeur. On les croyait chez nous et tout le monde cacha son mobilier.

On s'empressa de cacher une partie du mobilier, soit dans les caves en bouchant les ouvertures, soit ailleurs. La plupart des maisons étaient pour ainsi dire dégarnies.

LA DEFAITE

L'empereur fut fait prisonnier ; pour mieux dire, il se rendit, à la tête de 280 000 hommes comme un lâche et une canaille qu'il était.

Cet acte fut blâmé hautement.

FRANCS-TIREURS

Il n'y avait qu'une vingtaine de chasseurs embusqués.

La colonne (prussienne) arrivait à Plaines ; furieux d'avoir été attaqués et supposant que c'étaient des chasseurs des maisons sur la route en tuèrent trois à coups de fusil, tous trois inoffensifs, brisèrent les croisées et firent des perquisitions dans les domaines. Fort heureusement qu'ils ne trouvèrent personne de caché.

La voie de chemin de fer avait été rétablie par eux le 15 (janvier 71). Il passait des trains tous les jours. Les communes de son parcours étaient menacées d'une amende de 2 000 francs pour chaque cas de rupture de la ligne et plus, celui ou ceux qui auraient causé cette rupture seront fusillés.

Une attaque de francs-tireurs a eu lieu le 16 (janvier ?) sur une patrouille prussienne sur le chemin de fer vis-à-vis et sur le territoire de la Gloire-Dieu. Les uns disent que cette patrouille a été détruite, les autres non. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'on a demandé comme amende à notre commune un bœuf, qu'on leur a payé, plus 2 000 francs qu'on a refusé de leur payer.

LA COMMUNE

On rejette tous les torts sur la Commune parce qu'elle a été vaincue, car le plus faible a toujours tort ; mais selon moi, les torts sont des deux côtés.

Votre abonnement se termine

avec ce numéro

Dès maintenant

Renouvelez votre abonnement votre adhésion

à la REVUE DU FOLKLORE DE L'AUBE

ABONNEMENT : Quatre numéros (novembre, février, mai et août) : 10 F

L'ADHESION à la S.A.A.F.A. donne droit au service de la Revue : 15 F

S.A.A.F.A. C.C.P. 16.832-44 Paris

n°s 1 et 2 ensemble		3 F
n° 3	Autrefois, Villeneuve-au-Chemin	*épuisé*
n° 4	Saint-Aubin. Le Paraclet. La Chapelle-Godefroy	*épuisé*
n° 5	Huit danses d'Aube	2 F
n° 6	Gyratats d'antan	3 F
n° 7	Rumilly près de Vaudes	3 F
n° 8	Défense du toquat	4 F
n° 9	Carnavals aubois	3 F
n° 10	Cuisine traditionnelle	3 F
n° 11	Comptines et jeux chantés	3 F
n° 12	Toquets et toquats (numéro double)	5 F
n° 13	Contes et histoires	3 F
n° 14	A Courteron de 1843 à 1892	3 F

S'adresser :

— à la S.A.A.F.A., Rumilly-lés-Vaudes, 10 - Troyes.

— ou à M. Bienaimé, Photographe S.I., 57, rue de la Cité (près la cathédrale), Troyes.

La S.A.A.F.A. a aussi édité deux disques de danses auboises :

S.A.A.F.A. 1 *Soyotte d'Aube. Accrebales de Vendeuvre. Claquettes de Vendeuvre. Olivettes de Bar-sur-Aube.*

S.A.A.F.A. 2 *Gigue de Villeneuve-au-Chemin. Danse des anguilles. Polka de l'Ardusson. Marche de Saint-Aubin.*

Chaque disque : 10 F.

Tous droits réservés.

Imprimerie « La Renaissance », 17, rue Chalmel, TROYES

Le Gérant : J. DAUNAY

Dépôt légal : 2e trimestre 1967 - N° 19 484